

M. Blocher annonce, les socialistes dénoncent

Les journaux sont abreuvés d'encarts pour vanter les mérites de l'action gouvernementale de M. Blocher et clamer la nécessité de le réélire au Conseil fédéral. Ces annonces coûtent une fortune, la preuve que quelques richissimes mécènes défendent leurs intérêts particuliers grâce à l'UDC. Mais ce parti peut se donner toute la peine qu'il veut, campagne de presse ou pas, M. Blocher n'a pas sa place au gouvernement.

Mensonges

M. Blocher a menti. Lors d'une assemblée de son parti, le chef du Département de justice et police a traité de «criminels» deux ressortissants albanais, foulant aux pieds le principe de la présomption d'innocence, qu'un ministre de la justice se doit de respecter, sinon de promouvoir. Or, ces deux personnes n'ont jamais été condamnées, ce que savait parfaitement M. Blocher. Pire, il a maintenu son mensonge devant le Conseil des Etats. Il a fallu le confronter à une vidéo de son discours pour lui faire admettre son forfait.

Mépris

Dans le cadre de son action gouvernementale, M. Blocher s'est signalé à maintes reprises par son mépris de nos institutions démocratiques. Lors d'une visite officielle en Turquie, un pays qui ne se signale pourtant pas par son respect total des droits fondamentaux, il a ainsi dénigré la norme pénale contre le racisme. Cette norme a été adoptée en votation populaire, mais peut-être M. Blocher ne digère-t-il pas que de nombreux membres de son parti aient maille à partir avec la justice, notamment à la suite de campagnes xénophobes. M. Blocher affiche également son mépris pour la séparation des pouvoirs, un des piliers de notre Etat de droit et n'hésite pas à critiquer les décisions de la justice quand elles n'ont pas l'heur de lui plaire. L'ordre juridique international garantissant nos libertés ? Il s'en moque. N'a-t-il pas proposé de dénoncer la convention européenne des droits de l'homme ? Quant aux tentatives de censurer les caricatures du dessinateur «Mix et Remix» lors de l'émission «Infrarouge», elles en disent long sur le respect qu'a M. Blocher des libertés publiques. Enfin, M. Blocher, qui pourtant s'accroche à son siège gouvernemental, s'est plusieurs fois rendu coupable de déni de fonction, refusant d'effectuer des tâches dévolues à son département.

Chantage

«Si je ne suis pas réélu, je serais dangereux» a déclaré M. Blocher dans «Le Matin» du 25 août 2007. C'est du chantage pur et simple. En démocratie, celui qui n'est pas réélu quitte le pouvoir, un point c'est tout. S'il menace de devenir «dangereux», c'est qu'il n'est pas démocrate. Briguer un mandat, c'est aussi accepter de ne pas être réélu, à plus forte raison lorsque l'on s'est montré indigne de cette fonction.

Un tel homme n'a pas sa place au Conseil fédéral. Le groupe socialiste aux chambres fédérales n'a pas élu M. Blocher et ne le réélira pas.

Parti socialiste de Lavaux-Oron
Jean Christophe Schwaab, président, député au Grand conseil
Marc Oran, vice-président
Article paru le 13 sept. 2007 dans le «Courrier d'Oron»